

AFFAIRE N° 5. - Adduction en eau potable de Saint-Denis - renforcement du réseau de distribution de la ville basse - approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

De nombreuses opérations immobilières sont en cours dans toute la ville en particulier entre la rue Sainte-Anne et le Barachois, où les anciennes constructions traditionnelles sont peu à peu remplacées par des constructions en dur à plusieurs étages. Il en résulte une augmentation importante des besoins qui entraîne des vitesses approchant les 2 m/s dans certaines conduites. Ces vitesses occasionnent des pertes de charge importantes, les étages supérieurs ne peuvent plus être desservis en raison de pressions résiduelles insuffisantes.

La Direction Départementale de l'Equipement m'a transmis un dossier d'appel d'offres dont les travaux consisteront à renforcer le réseau de distribution existant de la ville basse, par la pose de conduites de \varnothing 500 et \varnothing 350.

Le financement de l'opération s'établirait comme suit :

- Subvention du Ministère de l'Intérieur	8 250 000 Frs CFA
- FIDOM local 1973	13 750 000 Frs CFA
- Emprunt CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS	33 000 000 Frs CFA

	55 000 000 Frs CFA

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier en cause ; un marché
- de m'autoriser à lancer l'appel l'offres et à passer/avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Il s'agit de renforcer le réseau de distribution de la Ville Basse (Centre Ville). De plus en plus, il est prévu des constructions à étage. Il y a plusieurs grosses opérations en cours qui vont bientôt démarrer. Il est évident que l'ancien réseau ne suffit plus et qu'il faut le renouveler.

Ces réseaux vont aller vers la Source et les Camélias, d'une part, vers le Lycée et le secteur Vauban, d'autre part, également vers la rue Général de Gaulle et vers la rue Sainte-Anne et, ensuite, en direction du Barachois.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Approuvé
B. J. J. de M. J. J. 1973
sous le sceau
Le Secrétaire Général
M. J. J. J. J.

Sous copie certifiée conforme
Le Secrétaire des Affaires
M. J. J. J. J.
R. J. J. J.